

Introduction

L' économiste du développement Paul Collier¹ estime que les quelque 6 milliards d'humains vivant aujourd'hui sur terre se répartissent en trois catégories. Un milliard sont très riches : ils habitent pour l'essentiel en Occident (États-Unis, Canada, Europe), au Japon et en Australie. Quatre milliards sont en train de s'enrichir (en Asie, en Russie, en Amérique latine et du Sud). Enfin, un milliard sont pauvres, souvent très pauvres : 980 millions de démunis sont « piégés » dans cinquante nations du monde « en voie de sous-développement », dont 70 % se trouvent sur le seul continent africain. Si l'on ne peut sous-estimer l'immense chemin qui reste à parcourir en matière de développement, il faut néanmoins convenir avec P. Collier que la pauvreté extrême est réduite ou en voie de réduction pour 80 % des habitants de la planète. Du côté de la prospérité, parfois insolente voire obscène, le succès n'est pas moins grand : la population totale des personnes vivant dans de bonnes conditions matérielles est aujourd'hui supérieure à ce qu'était la population totale de la planète il y a deux siècles. En somme, la promesse du développement global serait enfin sur le point d'être tenue : tandis que le bien-être matériel se répand sur la surface de la planète à une vitesse inédite, des centaines de millions d'individus jusque-là tenus en marge de l'aisance entrent dans l'ère du progrès.

Impensable il y a seulement une génération, cette réussite

1. Paul Collier, *The Bottom Billion : Why the Poorest Countries are Failing and What Can Be Done About It*, Oxford University Press, 2007.

historique nourrit la crainte paradoxale que nous soyons désormais trop nombreux à être trop bien portants et trop riches. À mesure que l'humanité s'affranchit de la misère, une nouvelle loi de Malthus¹ semble devoir lui barrer la route : si nous voulons préserver les écosystèmes terrestres, prévient-elle, il nous faudra réduire non seulement la population du globe, mais encore la part de chacun dans la consommation des ressources naturelles. Car l'homme ne craint plus la force de la Nature, mais sa revanche, et c'est la sienne propre qui désormais l'inquiète. La terre ne peut accueillir toute la richesse du monde : telle est la conclusion dramatique de ce raisonnement.

Certains trouvent même des vertus écologiques insoupçonnées aux inégalités de développement. Car, demandent-ils, si les richesses étaient mieux réparties, si tous les pays en développement accédaient à l'opulence des Occidentaux, combien de planètes seraient nécessaires pour pouvoir supporter ce surcroît d'égalité ? La question se poserait ainsi dans les termes mêmes qu'avaient utilisés Gandhi : « Il a fallu à la Grande-Bretagne la moitié des ressources de la planète pour accéder à la prospérité, combien de planètes faudra-t-il à l'Inde pour son développement ? » En effet, c'est le développement dans l'inégalité qui nourrit l'illusion que l'égalité de développement menacerait les ressources de la planète.

Mais qui pourrait nier l'urgence écologique et, plus encore peut-être, la lenteur des réactions politiques et la vivacité des résistances de toutes sortes, qui retardent la nécessaire mutation des modes de production et de consommation ? La théorie économique en particulier est régulièrement accusée d'entretenir le déni de réalité. Obsédée par la croissance, elle condamnerait par principe toute entrave à l'activité des hommes, à la circulation des richesses et à la prédation des ressources les plus fragiles. Elle vivrait dans le fantasme de l'abondance perpétuelle, justifiant une quête inconséquente de prospérité dont nous récolterions aujourd'hui les fruits

1. Sur la loi de Malthus, voir *infra*, chapitre premier.

empoisonnés. Bref, le temps serait venu de mettre un terme à cette course folle à l'abîme vers lequel nous pousse un économisme réducteur autant qu'impérialiste.

Ici comme ailleurs, il est nécessaire de se défaire du fantasme d'une science économique intégrée, cohérente et disposant d'une réponse unique aux problèmes qui lui sont posés. On peut, on doit distinguer au moins deux paradigmes en économie. Le premier est celui de la régulation interne, qui postule que le système économique, par le fait d'une interaction libre entre des acteurs libres, est ou revient toujours à l'équilibre optimal. Des règles de conduite individuelle et des mécanismes institutionnels propres à perpétuer l'ordre politique et à favoriser le progrès économique et social se développeraient naturellement en son sein. Si cette approche est vraie, les inquiétudes écologiques du moment sont hypertrophiées et frappées de myopie : le marché trouvera tout seul la voie du développement durable à condition que la puissance publique ne se mêle pas de ses tâtonnements. « Nous devons considérer le système de prix comme un mécanisme de communication de l'information si nous désirons comprendre sa fonction réelle [...]. Le trait le plus caractéristique de ce système est l'économie de connaissance avec laquelle il agit, ou le peu de choses que les individus doivent connaître pour être capables de prendre la bonne décision [...]. Seule l'information la plus essentielle est communiquée, et uniquement à ceux qui sont concernés », écrivait Friedrich Von Hayek¹. C'est cette caractéristique du système des prix qui est censée garantir l'optimalité de l'allocation des ressources réalisée par le marché, et rendre nocive l'intervention publique. L'augmentation contemporaine du prix du pétrole signale ainsi aux agents concernés que le temps est venu pour eux d'investir dans des sources d'énergie alternatives et dans la recherche de nouvelles technologies.

Le second paradigme économique est celui de la régulation

1. Friedrich A. Von Hayek, « The Use of Knowledge in Society », *American Economic Review*, septembre 1945, p. 526-527.

externe : il recouvre un large spectre de conceptions du monde mais toutes ont en commun de considérer que le marché, livré à lui-même, pourrait produire si ce n'est le chaos, du moins des fluctuations si coûteuses pour la société que celle-ci pourrait être tentée de changer radicalement de système de régulation. Dans cette acception de l'économie, qui mérite alors son nom ancien d'économie politique, le bon fonctionnement de l'économie de marché ne peut se concevoir sans l'intervention d'un agent extérieur – la puissance publique –, l'ordre économique et social résultant d'un équilibre complexe entre décisions individuelles et décisions collectives.

Ce second paradigme est le seul à même de rendre compte des relations entre l'homme et la Nature, pour au moins trois raisons dont chacune a la force de l'évidence. Il établit d'emblée l'économie comme un système ouvert, sur le politique certes, mais aussi sur le social et sur les processus physiques avec lesquels elle est en interaction. Ensuite, dès lors qu'il s'agit d'orienter des décisions concernant le long terme, parfois le très long terme – l'horizon de l'investissement dans une centrale nucléaire est de près d'un siècle –, le système des prix actuels peut, au contraire de ce que pensait Hayck, conduire les acteurs à prendre de mauvaises décisions (sous- ou sur-investir). Le risque est alors que la concurrence conduise à une privatisation des bénéfices et à une socialisation des pertes, car les pouvoirs publics ne peuvent évidemment rester passifs en cas de dysfonctionnements graves d'un service public aussi essentiel que, par exemple, celui de l'énergie. Enfin, la plupart des biens environnementaux étant des biens publics, ils n'ont de prix que ceux qui leur sont conférés par le politique.

L'objet du présent livre est donc de s'appuyer sur cette seconde conception du monde économique – celle de la régulation externe – pour démystifier cette *malédiction de la prospérité* qui conduit, au nom de l'équilibre écologique, à préférer la régression au progrès, la frugalité dans l'inégalité au développement dans la justice. Nous croyons qu'il est possible de poursuivre sur le chemin du déve-

loppement humain sans sacrifier les écosystèmes terrestres mais à condition d'élever notre niveau d'exigence démocratique. L'égalité écologique est la clé du développement durable. Mais cette nouvelle écologie politique appelle pour commencer une histoire critique des cadres de la théorie économique moderne, c'est-à-dire un effort de révision intellectuelle qui ne caricature pas son objet et n'invalide nullement sa nécessité.

Pour mener à bien cette entreprise, il importe de repartir de la dialectique des rapports de l'homme et de la Nature. Le chemin anthropologique parcouru en ce domaine est tout simplement stupéfiant. Depuis environ 200 000 ans (apparition de l'*Homo sapiens*) et plus activement encore depuis 10 000 ans (passage de l'humanité aux sociétés agricoles), l'homme n'a cessé de mobiliser son ingéniosité et sa sociabilité pour échapper aux forces non maîtrisables de la Nature. Et, depuis une quarantaine d'années seulement, ce rapport de force semble s'être retourné. Ce n'est en effet que dans les années 1970 que voit le jour dans le débat public la préoccupation de la vulnérabilité¹ de la Nature², remplacée seulement deux décennies plus tard par l'idée de la domination de l'homme sur les écosystèmes terrestres. S'est ainsi imposé un second sentiment de finitude : après la finitude de l'homme face à une Nature incontrôlable, la finitude de la Nature elle-même face à un homme devenu trop habile.

Loin d'y être indifférente, la théorie économique a été marquée en son origine par des préoccupations voisines. C'est dans le cadre d'une *Nature avare et finie* qu'elle s'est d'abord élaborée. Née dans sa version moderne avec la révolution industrielle, elle a accompagné le combat des hommes contre la rareté des ressources et s'est très tôt confrontée à la question de leur limitation relative : de la

1. Kenneth J. Arrow estime que cette vulnérabilité était connue, au moins des météorologistes, dès les années 1940. Voir Kenneth J. Arrow, « Global Climate Change: A Challenge to Policy », *Economists'voice*, www.bepress.com/ev, juin 2007.

2. C'est aussi à cette date que la nécessité d'une action internationale pour la préservation des ressources naturelles commence à s'imposer, la Convention des Nations Unies pour l'environnement humain étant créée en 1972.

question de la surpopulation chez Malthus à celle de l'épuisement énergétique de Stanley Jevons jusqu'à l'épuisement généralisé de l'hospitalité terrestre dans les modèles contemporains d'analyse du changement climatique. Bref, contrairement à une idée assez répandue, la théorie économique a tout à fait admis la finitude du monde et de la Nature¹.

La question du développement humain excède pourtant la simple logique de flux et de stock qui gouverne l'économie mécanique. C'est du côté d'une *économie dynamique* qu'il faut tourner le regard pour le comprendre. Pour notre bonne fortune, la loi d'entropie qui caractérise les systèmes fermés² n'est pas la seule flèche de temps qui gouverne notre évolution ; il en est une seconde, moins tangible mais tout aussi déterminante : l'augmentation des connaissances. Une double irréversibilité marque ainsi le développement de l'humanité : l'accumulation des savoirs et du progrès des techniques d'un côté, la dé-cumulation des stocks de ressources épuisables ou la dénaturation tout aussi irréversible de certains fonds environnementaux de l'autre. Le temps de l'économie est, pour ces raisons, irréductiblement orienté : entropique pour les ressources et historique pour les institutions de production, d'organisation et de diffusion des connaissances. Les perspectives d'évolution de notre système de développement tiennent en partie à l'espace aménagé entre ces deux processus dynamiques, écart qui peut faire penser à celui qui sépare les deux lames d'une paire de ciseaux. Cette approche implique un déplacement conceptuel important : en économie dynamique, le principe du délai doit venir compléter celui de la rareté tout en le précisant.

1. L'économie de l'environnement, qui propose de mettre les outils conceptuels et les instruments d'action de la théorie économique au service des questions écologiques, est d'ailleurs, nous y reviendrons, une discipline en pleine expansion.

2. Et nous ferons l'hypothèse que, pour l'essentiel des phénomènes qui nous préoccupent ici, le monde demeure un système fermé. Il se peut pourtant que, dans un avenir que nous imaginons assez lointain, les hommes seront en mesure de s'approvisionner, notamment en énergie, sur d'autres planètes.

Cela ne saurait pourtant suffire, car derrière la question écologique se joue celle de la justice sociale. C'est le sens de l'*économie ouverte* à laquelle nous appelons finalement : économie ouverte sur son environnement écologique, social et politique. Ce n'est pas la théorie économique en elle-même qu'il faut incriminer face aux désastres environnementaux, mais sa définition étroite comme science aux processus autonomes. La crise alimentaire et énergétique mondiale vient nous rappeler sur un mode extrême le rapport essentiel qui doit exister entre répartition des *moyens de subsistance* et répartition des *droits à subsister*, entre écologie et démocratie. Le développement humain ne pourra à cet égard être soutenable que s'il est démocratique, au sens où il assure à chacun le droit de subsister. Autrement dit, la décroissance qui importe véritablement est celle des inégalités.

L'économie finie, l'économie dynamique et l'économie ouverte formeront les trois moments de cet essai, soulignant les trois dimensions (et les trois problèmes) qui doivent à nos yeux structurer la pensée du développement humain : l'espace de l'échange, la dynamique de l'évolution et l'exigence de la justice sociale.

Quitte à heurter d'emblée le lecteur, nous voudrions pour finir d'introduire notre sujet, indiquer le plus précisément possible notre position sur la carte du débat public. Cet essai est une tentative de triangulation intellectuelle, qui se donne pour ambition d'imaginer une nouvelle voie entre les écueils symétriques dans lesquels tend à s'enfermer le paysage idéologique sur la question écologique : d'un côté, certains « progressistes » semblent toujours plus sensibles aux sirènes de la décroissance et du renoncement au progrès ; de l'autre, certains « conservateurs » succombent trop facilement à l'idée que la conjugaison du marché et de l'innovation technique suffirait à régler toutes les difficultés. Les premiers résument le problème écologique au problème économique. Les seconds le réduisent au problème technologique. Ces deux attitudes ont l'égal avantage de se prêter aux antagonismes les plus simples et les plus immédiatement lisibles. Mais elles ont aussi en commun de tourner le

dos aux exigences démocratiques, la première en proposant de figer les inégalités dans leur état actuel (sauf à imaginer un improbable communisme des ressources), la seconde en faisant l'économie de toute forme de délibération et de choix politiques (la « main invisible » du marché suppose des citoyens transparents).

Par écologie politique, nous entendons la discipline qui tente de penser l'économique, le politique et l'écologique non seulement comme des systèmes ouverts les uns sur les autres, mais comme se déterminant réciproquement. De même qu'il existe des voies fécondes entre le libéralisme naïf et le dirigisme brutal, une éco-démocratie est possible entre l'imprévoyance écologique et la décroissance résignée. C'est le sens de cet ouvrage.